

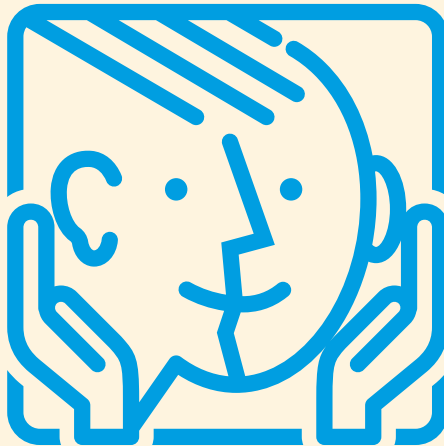


DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET COMORBIDITÉ PSYCHIATRIQUE

Equipe de soutien RFSM-INFRI

Notre mission:

- Accompagner les professionnels lors des situations complexes
- Faciliter l'accompagnement des personnes en institution et à l'hôpital psychiatrique



CONTACT

Aurélien Clément-Perritaz, 026 308 03 04, Aurelie.Clement-Perritaz@rfsm.ch
Infirmière MScSI, responsable des projets fonction clinique
RFSM Marsens, L'Hôpital 140, 1633 Marsens, www.rfsm.ch

Equipe de soutien RFSM-INFRI

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET COMORBIDITÉ PSYCHIATRIQUE

Les institutions du canton accompagnant les personnes DI ainsi que le RFSM se sont unis afin de créer une équipe de soutien. Cette équipe est mobilisable pour accompagner les équipes professionnelles en difficulté lors de situations complexe et lors des transitions (foyers INFRI ou hospitalisation psychiatrique et vice versa).

L'équipe de soutien est constituée de personnes issues du domaine infirmier (RFSM) et éducatif (institution INFRI). Les interventions se font en binôme afin d'apporter un regard croisé à la situation.

Notre intervention nécessite un travail préliminaire de la part des équipes demandeuses afin d'intervenir de manière optimale. Les documents, recueil d'informations et formulaire d'interventions sont à compléter pour activer la demande. Dans un deuxième temps, une première rencontre sera planifiée avec l'institution par notre coordinatrice. En fonction des situations, le nombre de rencontres peut varier.

Les formulaires sont disponibles auprès de la coordinatrice de l'équipe de soutien Madame Meier Gaëlle à l'adresse suivante :
Gaëlle.meier@rfsm.ch

Objectifs

- Apporter un regard croisé de l'équipe de soutien sur les situations complexes et mener une réflexion avancée sur l'accompagnement des personnes DI tout en considérant les limites du contexte de vie.
- Evaluer et définir les moyens et stratégies permettant d'identifier les besoins des différents partenaires (patient, proches, professionnels du CSH du RFSM et des institutions).
- Evaluer et créer des conditions favorables au travail d'accompagnement en vue de traiter l'état de crise (utilisation des outils visant à orienter la personne DI).
- S'assurer en cas de besoin que le processus d'hospitalisation soit organisé avec des repères tangibles aux moments forts d'une hospitalisation (avant- pendant-après)
- Soutenir le suivi post-hospitalisation en accompagnant le personnel éducatif et éviter un retour précipité de la personne souffrant de DI.

Organisation de l'équipe de soutien

